

1. MÉCANIQUE / ÉLECTRONIQUE

- ✓ Révision selon le plan d'entretien constructeur :
 - Pour un véhicule d'occasion : révision effectuée si la dernière date de révision remonte à plus de 4 mois.
 - Pour un véhicule neuf : révision effectuée si la mise en circulation remonte à plus de 4 mois.
- ✓ Remplacement des jantes en cas de fissure ou de déformation.
- ✓ Remplacement des pneumatiques en cas d'usure supérieure à 2 mm du témoin (soit plus de 50% d'usure).



- ✓ Remplacement des organes du système de freinage en cas d'usure supérieure à 50% (selon les préconisations constructeur).
- ✓ Remplacement du filtre habitacle selon les recommandations du constructeur.
- ✓ Contrôle de la température de la climatisation avec recharge si nécessaire (selon température de consigne constructeur).



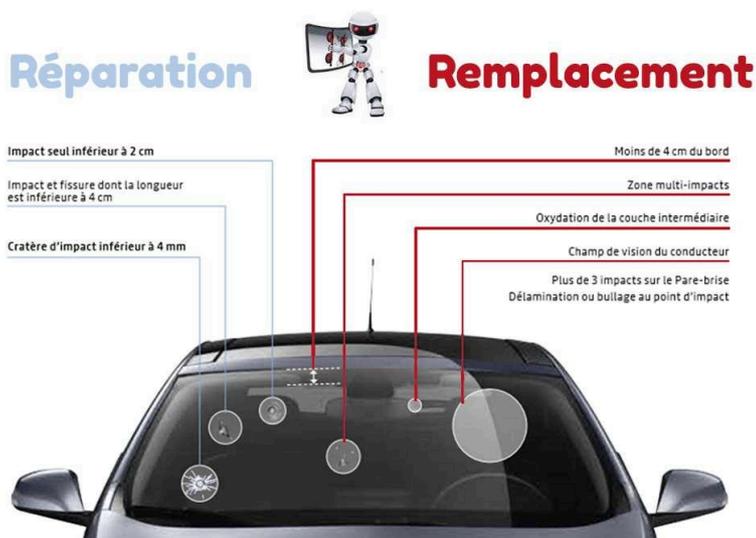
- ✓ Nettoyage des balais d'essuie-glace avant et arrière et remplacement en cas de traces ou bruit à l'essuyage.
- ✓ Vérification systématique de la géométrie.
- ✓ Plein du réservoir de lave glace.
- ✓ Plein de réservoir d'AdBlue.
- ✓ Ajout de 10L de carburant pour les véhicules thermiques ou hybrides.
- ✓ Recharge complète pour les véhicules électriques.
- ✓ Réalisation du contrôle technique si la date de 1ère mise en circulation (MEC) est supérieure à 3 ans ½ ou si le dernier contrôle date de plus de 4 mois.
- ✓ Envoi du véhicule en concession si le véhicule fait l'objet d'un rappel constructeur de sécurité.

2. CARROSSERIE

- ✓ Débosselage sans peinture (avec une tolérance jusqu'à 3 bosses acceptées maximum).
- ✓ Optiques avant/arrière :
 - Réparation ou remplacement à effectuer si l'optique est cassée ou fissurée.
 - Rénovation d'optique le cas échéant.
- ✓ Lustrage ou opération de spot repair pour les griffes et/ou rayures supérieures à 5cm (avec une tolérance jusqu'à 3 rayures de moins de 5cm acceptées).
- ✓ Remplacement des serrures ou barilletts si défectueux.
- ✓ Réparation des parties structurées noires des pare-chocs si griffes et/ou rayures supérieures à 5cm.



- ✓ Remplacement du pare-brise et autres vitrages si la réparation est impossible (en cas de fissure et/ou impact dans le champ de vision).



3. ESTHÉTIQUE

- ✓ Nettoyage intérieur :
 - Sièges lessivés si besoin.
 - Tapis conservés s'ils sont en bon état.
 - Réparation des sièges en cas de trou.
- ✓ Rénovation des jantes et enjoliveurs au-delà de 2 impacts par jante.
- ✓ Nettoyage extérieur : lavage complet avec shampoing, karcher et séchage sans goutte.